BULLETIN D'ADHÉSION À L'ACIREPh

□ J'adhère ou ré-adhère à l'ACIREPh pour l'année 2023-2024, je paye, au choix :

□ 20 € (étudiant et/ou non-imposable)
□ 30 € (après réduction fiscale, ma cotisation revient à 10 €)
□ 50 € (après réduction fiscale, ma cotisation revient à 17 €)
□ 75 € (après réduction fiscale, ma cotisation revient à 26 €)

L'ACIREPh est une association entièrement indépendante, elle ne vit que grâce au soutien de ses adhérents.
La cotisation peut donner lieu à une réduction d'impôt correspondant à 66 % de son montant (CGI art.200, 1-b).

Nom…… Prénom…….

Adresse……

Code Postal :……Ville : ……..……..

e-mail :……..…… Tél :..……

Souhaitez-vous recevoir la version papier du bulletin, par courrier postal ? oui □ non □

Date : **Signature :**

Bulletin d'adhésion et chèque bancaire ou postal (libellé à l'ordre de l'ACIREPh)
à adresser à : ACIREPh – 21 rue du Général Faidherbe, Bât.A, 94130 Nogent-sur-Marne